



## Tarifs des repas, heures surtaxées, nuit et frais divers

AGE DES ENFANTS	DEJEUNER	DÎNER	GOÛTER	SOUPER
Jusqu'à 2 ans *	1.60	3.20	1.60	2.00
dès 2 ans *	1.70	3.80	1.70	2.80
dès 3 ans *	1.70	4.30	1.90	3.20
dès 4 ans *	1.80	4.80	2.20	3.80
dès 5 ans *	2.00	5.30	2.20	4.00
dès 6 ans *	2.20	5.80	2.30	4.20
dès 8 ans *	2.70	7.30	2.50	4.70

\* (tarif appliqué dès le 1<sup>er</sup> jour du mois de l'anniversaire de l'enfant)

- Les repas sont facturés aux parents et remboursés aux accueillantes selon le tarif en vigueur ci-dessus.
- L'accueil de l'enfant n'est pas inclus dans le tarif du repas.

HEURES SURTAXEES (Fr. 1.50 facturé aux parents)
Du lundi au vendredi avant 7h00 et après 18h00
Le samedi (toute la journée)
Le dimanche (toute la journée)
Les jours fériés reconnus par l'Association (toute la journée) (1 <sup>er</sup> et 2 janvier, Vendredi-Saint, Lundi de Pâques, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Jeudi de la Fête-Dieu, 1 <sup>er</sup> Août, Assomption, Toussaint, Immaculée Conception, 24-25-26 et 31 décembre)

AUTRES FRAIS	
Frais de dossier uniques	80.00
Cotisation annuelle	30.00
Frais administratifs annuels (sur la base du calendrier scolaire)	50.00
Forfait de nuit	40.00